GF Healthcare

Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit BIAnormalizing solution; part of 'PM Kit, type 5'

Numéro de catalogue BR-1005-60

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produit Liquide. Date de validation 19 Janvier 2015 Date d'impression 16 Février 2015 Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Amersham Place

> Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA England

+44 0870 606 1921

US En cas d'urgence ChemTrec (US) 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

État physique Liquide Couleur Incolore. Odeur Inodore. Mention d'avertissement ATTENTION!

CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES Mentions de danger

OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

Mesures de précaution Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Peau Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, les voies respiratoires Organes cibles

supérieures, peau, yeux.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation Aucune donnée spécifique. Ingestion Aucune donnée spécifique. Peau Aucune donnée spécifique. Yeux Aucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées

par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique

en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Référence Page 1 de 6

14100560-1 Date de validation 19 Janvier 2015



voir information toxicologique (section 1.1)

3. Information sur les composants

Nom Numéro CAS % en poids

Glycérine 56-81-5 70

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à

l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et

inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en

enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver

soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration

irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un

ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel

médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le

bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Note au médecin traitant Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement

de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

Dangers spéciaux en cas

Protection des sauveteurs

d'exposition

Inhalation

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des

lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Produits de combustion

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Équipement de protection spécial pour le personnel

préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies

navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux

urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer

avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par

l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.



Référence

14100560-1

Page 2 de 6

Date de validation 19 Janvier 2015

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce

Entreposage

Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/ m³	Autre	ppm	mg/ m³	Autre	ppm	mg/ m³	Autre	Notations
dycérine	AB 4/2009 BC 7/2013	-	10 10	- -	-	-	-	 -	-	-	[3] [a] [a]
	ON 1/2013 QC 12/2012	- - -	3 10 10	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- -	[b] [c] [d]

[3]Sensibilisation cutanée

Forme: [a]Mist [b]Respirable mist [c]Inhalable fraction [d]brouillards

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Mesures techniques

Mesures d'hygiène

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur. Respiratoire

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de

Pegu

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

Contrôle de l'action des agents

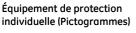
encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Autre protection

Non disponible Non disponible.





Référence Page 3 de 6

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide.

Durée de combustionNon applicable.Vitesse de combustionNon applicable.CouleurIncolore.OdeurInodore.Volatilité0% (v/v)TDAANon disponible.SolubilitéNon disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimiqueLe produit est stable.Conditions à éviterAucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

dangereux devrait apparaître.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de Résultat Espèces Dosage Exposition

 l'ingrédient

 Ølycérine
 DL50 Orale

 Rat
 12600 mg/kg

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Toxicité chronique</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Sensibilisant</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Tératogénicité</u> Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.



Référence 14100560-1



Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédientRésultatEspècesExpositionGlycérineAiguë CL50 54 à 57 ml/L Eau doucePoisson - Oncorhynchus mykiss96 heures

Conclusion/Résumé Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Coefficient de partage n-octanol/ Non disponible.

Facteur de bioconcentration Non disponible

Effets nocifs divers Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets II est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispensance de se desine et les égauts.

leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA Non disponible

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated		-	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated		-	-		-

GE*: Groupe d'emballage

Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes

INRP canadien
Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementations Internationales



14100560-1

Référence



Listes internationales

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont repertories ou exclus. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon: Tous les composants sont répertoriés ou exclus. **Inventaire de Corée**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire Malaisien (Registre HSE): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus

Inventaire de Taiwan (CSNN): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention

sur les armes chimiques

Non inscrit

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression16 Février 2015Date de publication précédente28 Janvier 2014

Date d'édition19 Janvier 2015Version3

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



14100560-1

Référence

